



Séance du 30 avril 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de suffrages exprimés : 21  
Pour : Unanimité

Convocation du : 23 avril 2026  
Date d'affichage : 24 avril 2026

Acte rendu exécutoire par  
télétransmission en Préfecture du Nord  
le 06/05/2026 et publication du  
06/05/2026.

Délibération N° 04-26-27

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ VAN DE STEENE Corinne, M. FLUET Guillaume, Mme DUBERNARD Céline, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. BIENKOWSKI Renaud, MALECHA Sandrine, M. NIEUWLANDT Sébastien, Mme MICHEL-DUBOIS Fabienne, M. MASQUELEZ Eric, Mme CLAEYMAN LEON Isabelle (arrivée à 18h25), M. QUILLIOT Philippe, M. FAIVRE Benoît, Mme LEROY WOLOSZ Angélique, M. DERAMBURE David (arrivé à 18h25), M. FERET Alexis, M. FILLIERE Patrick, Mme RIOU Sandrine, M. ROBAK Eric, Mme PETIT Aline, Mme MULA Tiphaine, M. CUVELIER Nicolas, Mme BOIS Mathilde.

Absents excusés et représentés: Mmes DELEDICQUE Sylvie, DUMORTIER-WARTEL Caroline, M. COLLÉRIE Benoît.

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

**OBJET**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2312-1 et suivants, ainsi que l'article L5217-10-4,

Vu le règlement budgétaire et financier de la commune de Thumeries approuvé par délibération du conseil municipal du 8 avril 2026,

Vu le débat sur le rapport d'orientation budgétaire du 8 avril 2026,

Vu la délibération relative à l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2025,

Vu la délibération relative au vote des taux des taxes locales pour l'exercice 2026,



Vu la délibération relative au vote des crédits des autorisations de programme pour l'exercice 2026,

Vu la délibération relative au versement d'une subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Thumeries,

Vu la note de présentation brève et synthétique du budget primitif de l'exercice 2026, annexée à la présente délibération ;

**à l'unanimité,**

- Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026, par chapitre et par nature telles que :

Investissement

Dépenses : 1 198 375,10 €

Recettes : 1 143 119,73 €

Fonctionnement

Dépenses : 4 645 179,49 €

Recettes : 4 896 250,75 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 407 210,45 € (dont 208 835,35 € de RAR)

Recettes : 1 407 210,45 € (dont 264 090,72 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 645 179,49 € (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 896 250,75 € (dont 0,00 de RAR)

- Dit que la note brève et synthétique de présentation du budget primitif ainsi que la maquette officielle M57 sont annexées à la présente délibération.



Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**La Secrétaire de séance,**  
  
**Magali CIESIELSKI.**

**Le Maire,**  
  
**Nadège BOURGHELLE-KOS.**

